

de la lésion, l'escarre se détache ; elle est « essentiellement formée de tissu cancéreux complètement momifié par l'acide arsénieux » ; il ne reste plus qu'à panser la plaie ainsi produite.

Cette méthode donne incontestablement de très beaux résultats ; mais elle détermine quelquefois une inflammation considérable des tissus et il n'est pas absolument certain qu'elle n'expose pas aux accidents d'intoxication arsenicale.

Quoi qu'il en soit, elle doit être réservée aux cancers exulcérés et superficiels, quelle que soit d'ailleurs l'étendue de leur surface. La guérison complète peut être obtenue en trois semaines à deux mois.

A côté de ces caustiques arsenicaux, il faut mentionner la *pâte de Vienne*, qu'on appliquera de la même façon que le caustique de Manec, mais qu'on ne devra pas laisser en place plus d'une demi-heure. Ce procédé, comme le caustique de Manec, ne peut s'adresser qu'aux néoplasies superficielles, à contours réguliers et d'étendue restreinte.

RÉSUMÉ. — Marche à suivre en présence d'un cancroïde qui peut ou doit être traité.

Ulcus rodens. — S'il est peu étendu, l'application de poudre de chlorate de potasse¹, « topique par excellence de l'épithélioma cutané » (Gaucher), peut suffire quelquefois ; mais elle est souvent trop douloureuse pour être supportée.

Si le chlorate de potasse échoue, ou si l'ulcus rodens est très étendu, on emploiera la méthode de Cerny-Trunczek.

Épithélioma papillaire. — S'il est petit et bien circonscrit, on emploiera les caustiques (caustique de Manec ou pâte de Vienne).

S'il est étendu et irrégulièrement limité, on appliquera la méthode de Cerny-Trunczek ou la cautérisation ignée combinée aux applications de chlorate de potasse, suivant la pratique de M. Gaucher.

Cancroïdes para-muqueux. — Dans le cancroïde labial, tous les procédés précédents échouent et l'on doit se résigner à l'ablation chirurgicale. Cependant la méthode de Cerny-Trunczek pourra être essayée, puisqu'elle aurait réussi pour des cancers de la langue (Cerny-Trunczek, Gastou).

1. Dans ces derniers mois M. Gaucher a substitué le chlorate de magnésie au chlorate de potasse et les résultats qu'il obtient sont merveilleux. Le 9 novembre 1899, il communiquait même à la Société de dermatologie un cas d'épithélioma du bord libre de la lèvre inférieure qui, contrairement à ce qu'on observe d'ordinaire dans les épithéliomas para-muqueux, fut considérablement amélioré par l'application d'une pommade au chlorate de magnésie à 20 pour 100. Il suffit ensuite d'une cautérisation ignée et de nouvelles applications de cette pommade pour obtenir la cicatrisation complète.

Dans le cancroïde palpébral, la méthode de Cerny-Trunczek rendra peut-être des services, si le traitement par le bleu de méthylène (Darier) est resté inefficace.

E. SERGENT.

CHÉLOÏDE

Il est des chéloïdes qu'on peut faire disparaître ou atténuer considérablement, il en est d'autres qui résistent à tous les traitements. En tout cas, les récidives sont toujours à craindre et le traitement, s'il réussit, est toujours très long.

Tout d'abord, on devra s'abstenir de certains moyens, en apparence radicaux, tels que l'ablation chirurgicale et la cautérisation thermique ou chimique, car ces moyens n'aboutissent qu'à la formation d'une nouvelle tumeur de récidive, souvent plus considérable que la première.

A l'intérieur, on pourra toujours essayer l'arsenic, car, dans un cas qui avait résisté à tous les traitements, M. Sevestre obtint la guérison définitive par la médication arsenicale.

Comme traitement local, un grand nombre de moyens ont été proposés : emplâtre de Vigo, douches chaudes locales sulfureuses (Quinquaud), injections interstitielles d'huile créosotée à 20 pour 100 (Marie). Mais ces moyens échouent le plus souvent.

On pourra obtenir, au contraire, des résultats parfois très satisfaisants par les scarifications ou l'électrolyse.

Les scarifications linéaires quadrillées, pratiquées suivant la méthode de Vidal, assez profondes pour sectionner toute l'épaisseur de la tumeur et d'autant plus espacées que celle-ci est plus épaisse, donneront d'excellents résultats dans bon nombre de chéloïdes cicatricielles. Elles devront être répétées tous les huit jours ; après chaque séance, on appliquera sur les scarifications un morceau d'emplâtre de Vigo.

L'électrolyse conviendra surtout aux chéloïdes spontanées. L'aiguille implantée dans la tumeur doit être reliée au pôle négatif (pôle destructeur) ; on fera passer le courant (4 à 5 milliampères) pendant quelques minutes. Les séances seront renouvelées tous les huit ou dix jours.

Le plus souvent, étant donnée la longue durée du traitement local des chéloïdes, on se trouvera bien d'employer alternativement les scarifications et l'électrolyse, pour combiner les effets différents de ces deux méthodes.

E. SERGENT.

DERMATITE HERPÉTIFORME ET PEMPHIGUS

Traitement externe. — Le traitement externe a pour but principal de maintenir l'état de propreté du tégument et de soulager le prurit.

Dans la dermatite herpétiforme et les pemphigus de cause interne, il est indiqué d'ouvrir les bulles, dès qu'elles apparaissent, au moyen de ciseaux flambés; on soulage ainsi le prurit et l'on prévient l'infection secondaire qui se produit dans les formations cavitaires de la peau. Les pustules, de même, doivent être ouvertes et pansées avec des emplâtres adhésifs pour empêcher les réinoculations. Lorsque les bulles se forment en grand nombre sur des surfaces étendues, les pansements humides sont nécessaires; on se servira d'eau bouillie, d'eau boriquée à 2 pour 100 additionnée de borate de soude (2 pour 100). On peut se servir également d'eau phéniquée très faible (0,50 pour 100), qui soulage le prurit. Si les plaies et les ulcérations consécutives à l'ouverture des bulles ne guérissent pas rapidement, on peut les traiter par le nitrate d'argent au dixième, le chlorure de zinc au quarantième ou au vingtième; puis on poudre avec une poudre absorbante, dermatol, talc, additionnée d'un dixième de salol.

Traitement interne. — Les malades seront soumis à un régime sévère; on évitera tous les aliments de digestion difficile: le régime lacté au moins partiel est souvent indiqué si les fonctions digestives ne sont pas parfaites; du reste, les malades atteints de pemphigus ou de dermatite herpétiforme doivent être considérés comme des intoxiqués, et à ce titre encore le régime lacté absolu peut rendre des services. Nous avons obtenu des résultats remarquables en le maintenant pendant un temps prolongé. Il va sans dire qu'on tiendra compte de la résistance des malades et des indications particulières à chaque cas. Le malade boira abondamment; on pourra ordonner du lactose et du nitrate de potasse pour favoriser la diurèse.

Les injections de sérum artificiel (Darier), de sérum de lait (Hallopeau) peuvent être essayées dans les cas rebelles.

Le traitement arsenical est employé d'une manière banale; il n'y a pas d'inconvénient à le prescrire à doses minimales.

Guidé par les recherches que nous avons faites sur la pathogénie de ces affections, et qui nous permettent de les considérer comme des maladies sanguines, nous avons essayé récemment de donner aux malades de la moelle osseuse de veau; les résultats ont été tout à fait remarquables, en particulier au point de vue du soulagement du prurit et de l'amélioration de l'état général.

LEREDDE.

DYSIDROSE

Les poussées aiguës de dysidrose peuvent être prévenues par des badigeonnages de la paume des mains (ou de la plante des pieds) avec de la teinture d'iode.

Lorsque les vésicules sont nettement apparentes, il faut faire des applications émollientes, des pansements humides à l'eau de son tiède, à l'eau de sureau, à l'eau amidonnée. Les vésicules seront ouvertes au moyen de ciseaux fins lorsqu'elles seront volumineuses. Puis on poudrera au talc, au dermatol.

Dans l'intervalle des poussées, le malade évitera toute irritation de la peau. En général, il s'agit d'hyperhidrosiques chez lesquels la nutrition générale doit être modifiée.

LEREDDE.

ECTHYMA

L'ecthyma est une pyodermite superficielle (Leloir), inoculable et auto-inoculable (Vidal), dont l'extension, l'intensité et la persistance sont favorisées par toutes les causes de déchéance de l'organisme. D'où il résulte que le traitement de cette affection comporte deux